



RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Comité Local de Concertation du 5 Février 09

Objet :

- Présentation de la démarche de concertation pour la dénomination des nouvelles voies
- Points sur l'état d'avancement des travaux bailleurs
- Questions diverses

– Présentation de la démarche de concertation pour la dénomination des nouvelles voies

- Mobilisation des habitants en pied d'immeuble, à la sortie des écoles, à Intermarché, en porte à porte (par OMEGA, MJC, relais habitants)
- Trois ateliers animés par Madeleine Fauconnier :
 - Jeudi 12 février à partir de 14h00
 - Jeudi 19 février à partir de 17h00
 - Lundi 23 février à partir de 14h00
- Restitution des ateliers et délibération au conseil municipal le 31 mars
- CLC jeudi 2 avril : annonce des noms des rues
- Inauguration des nouvelles voies en mai / juin

342 visites ont été effectuées en porte à porte
146 personnes rencontrées
64 personnes inscrites réparties sur les 3 ateliers

Il reste le bâtiment 48 à visiter, soit 40 logements.
Un tract sera distribué aux personnes qui étaient absentes lors de ces visites.

– Point sur l'état d'avancement des travaux bailleurs

OPH de l'Angoumois

Les travaux sont en phase de préparation de chantier.

Un logement témoin au 30 Bd Jean Moulin Appt 170 est mis en place.

Début de semaine 7, les locataires recevront un courrier pour les convier à une réunion d'information le 16 février à 17h30 à la MJC Espace Louis Aragon, à laquelle les plannings d'intervention seront annoncés.

Les travaux débuteront sur le bâtiment 30 puis le 36 et le 38, et enfin sur le 6 et le 8.

Les travaux s'effectueront dans cet ordre : du dernier étage vers le rez-de-chaussée.

Les premières interventions seront sur l'isolation thermique (menuiseries extérieures et toiture)

Des permanences seront assurées à la maison de l'ORU par Gil DARTOIS.

Les travaux de construction des logements mitoyens aux bâtiments 38 et 36 vont également débuter prochainement.

- Menuiseries extérieures (loggias et façades)
Fin des travaux pour les bâtiments 14, 16, 18 et 20.
Travaux en cours pour les bâtiments 10 et 12.

- Halls d'entrée et communs
Bâtiment 18 : peinture cage d'escalier en cours, serrurerie neuve posée.
Bâtiment 20 : fin des travaux de préparation de chantier.

- Logements
Radiateurs changés pour les bâtiments 14, 16, 18 et 20
Peinture des pièces humides en cours pour les bâtiments 14, 16, 18 et 20.
Remplacement de la plomberie sanitaire pour les bâtiments 14, 16, 18 et 20 : reste 5 étages.
Revêtement de sol : travaux terminés pour le bâtiment 16, travaux en cours pour les bâtiments 14, 18 et 20.
Travaux d'électricité quasiment terminés.
Remplacement des portes d'entrée des logements en cours sur le bâtiment 14.

- Étanchéité des terrasses
Fin des travaux pour les bâtiments 16, 18 et 20.

- Pose des menuiseries PVC et réfection électricité
Reste deux logements à faire.

- Démolition maçonnerie et gros oeuvre des rez-de-chaussées
Fin des travaux pour le bâtiment 18
Travaux en cours pour le bâtiment 14

Madame PIERRE rappelle que plusieurs mois seront encore nécessaires pour finir les travaux (fin d'année 2009).

SA Le Foyer

Fin des travaux dans les logements des bâtiments 22 et 24.
Début des travaux d'aménagement des caves et des halls.
Début des travaux d'électricité sur le bâtiment 48.
Intervention des plombiers en mars/avril.
Les travaux sur le bâtiment 50 interviendront après.

Les travaux des parties communes sont réalisés dans un second temps.

– **Remarques / Difficultés**

LOGELIA

Pas d'électricité dans le hall 18.

SA LE FOYER

Pas d'éclairage dans l'escalier et le hall du bâtiment 22.

OPH DE L'ANGOUMOIS

L'ascenseur du bâtiment 6 est souvent en panne. L'alarme est également souvent actionnée par malveillance perturbant la tranquillité des habitants.

Eric MERY annonce que l'ascenseur sera modernisé au printemps prochain. Le système d'alarme est obligatoire : il sera relié à l'ascensoriste et au bâtiment par mesure de sécurité.

VILLE D'ANGOULEME

- Insuffisance d'éclairage sur les parkings.
Des projecteurs seront installés par les services de la ville.

- L'éclairage sur le bd Jean Moulin ne fonctionne pas toujours. Les services municipaux interviendront rapidement. Il est important de prévenir les services de la ville, dès qu'il y a un dysfonctionnement. La mairie de proximité prend en compte les demandes et remarques des habitants et transmet l'information au service municipal concerné. Madeleine FAUCONNIER peut également relayer l'information.
- Aucun retour n'a été fait sur les propositions faites lors des ateliers de concertation pour la résidentialisation n°4. Peu de personnes se sont mobilisées lors de ces ateliers. Mais les propositions des habitants seront prises en compte. Un retour sera fait lors du CLC du 2 avril.
- Dénomination des nouvelles voies : il est demandé à ce que la V2 garde le nom de Bd Jean Moulin.
- Des planches ont été endommagées sur le parvis de la MJC. Elles seront remplacées. Sur le parvis de l'église certaines planches sont également abîmées. Karl DELOBEL demande à ce que les véhicules ne stationnent plus à cet endroit lors des offices. Les planches n'ont pas été prévues pour un stationnement intensif.
- L'installation de toilettes publiques sur la plaine de jeux serait un confort pour les parents qui accompagnent les enfants, mais Joël LACHAUD fait part de ses craintes quant au détournement de l'usage de ces toilettes (squat, trafic, etc) Maryse DUMEIX suggère de rendre accessible les toilettes situées dans le skate park.
- Les ronds points à l'entrée du Boulevard Jean Moulin sont jugés dangereux. Karl DELOBEL rappelle qu'il est prévu de les modifier mais il n'a actuellement pas le budget pour le faire. Si une bonne gestion des travaux est menée, un budget pourra être dégagé pour refaire les ronds points.

– Actions en cours / réalisées

VILLE D'ANGOULEME

- Planches de bois glissantes sur le parvis de la MJC Espace Louis Aragon
Deux solutions sont envisagées :
Remplacer les planches
Ajouter un produit pour renforcer l'adhérence
Ce dernier serait privilégié, mais ne pourrait être appliqué qu'au printemps.
- En raison de la vitesse excessive des véhicules sur la V2, des mesures de vitesse seront effectuées courant semaine 7. Une analyse sera réalisée pour chaque véhicule.
- Une poubelle a déjà été installée sur le parvis de la MJC, ce n'est pas suffisant. Un rajout sera fait ultérieurement, mais il est important de mener un travail d'éducation avec les jeunes.
- Les comptes rendus des CLC sont mis en ligne sur le site de la ville : <http://www.angouleme.fr/oru/>
Ils peuvent être consultables à l'Espace Public Numérique de la MJC. Madeleine FAUCONNIER peut également le mettre à la disposition des habitants.